

**Rapport annuel 2025 de la direction générale concernant le respect du
*Règlement numéro 546-25 sur la gestion contractuelle***

La direction générale confirme qu'en tant que responsable de la gestion des appels d'offres, les mesures prévues dans le Règlement ont été respectées à tous les niveaux :

- La Municipalité de Saint-Aubert a adopté, le 3 juin 2025, un nouveau règlement sur la gestion contractuelle intitulé *Règlement numéro 546-25 sur la gestion contractuelle* et une formation a été donnée au personnel;
- Pour la préparation des documents, la Municipalité de Saint-Aubert accompagne les employés et les sous-traitants pour avoir des clauses à jour et uniformes;
- Les informations administratives et techniques sont disponibles;
- Aucun soumissionnaire n'a tenté d'influencer les membres du comité de sélection;
- Les comités de sélection ont été dûment nommés par la direction générale;
- Les soumissionnaires ont tous joint à leur soumission une déclaration écrite attestant qu'ils n'ont convenu aucun accord ou arrangement avec un autre soumissionnaire potentiel;
- Tout membre du conseil, tout fonctionnaire et tout employé de la MRC s'est assuré que les personnes qui entrent en communication avec lui respectent la *Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme* et le *Code de déontologie des lobbyistes*;
- Les mesures édictées pour contrer l'intimidation, le trafic d'influence ou la corruption ont été respectées;
- Afin de respecter les mesures prévues pour prévenir les situations de conflits d'intérêts, tous les soumissionnaires concernés ont présenté une déclaration écrite indiquant qu'ils n'ont pas participé à la préparation des documents d'appel d'offres;
- L'impartialité et l'objectivité du processus de demande de soumissions et de la gestion des contrats qui en résulte ont été en tous points respectées;
- Aucune modification d'un contrat n'a été autorisée.

En conclusion, la direction générale affirme que le *Règlement numéro 546-25 sur la gestion contractuelle* de la Municipalité de Saint-Aubert a été respecté en tous points.

Anne-Marie Dion
Directrice générale